

? Que signifie l'aveuglement dans le monde de l'au-delà

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Dieu dit : « Et quiconque aura été aveugle ici-bas, sera aveugle dans l'au-delà, et sera plus égaré [encore] par rapport à la bonne voie ». Est-ce que la personne aveugle n'aura pas de ? sens, de perception et de contemplation dans le monde de l'au-delà

Résumé de la réponse

L'aveuglement auquel fait allusion ce verset 1[i] et des versets analogues, 2[ii] ne signifie pas l'aveuglement corporel dans le monde d'ici-bas, cela signifie que l'individu s'aveugle, délibérément, et malgré le fait qu'il voit et entend les manifestations de l'existence de Dieu ainsi que la véracité du prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), et en dépit du fait qu'il se rende compte du vrai et de la vérité, il n'y croit pas, par cœur. Or, ce n'est pas l'œil qui s'aveugle, mais, c'est l'œil du cœur dans la poitrine qui s'aveugle. Un tel individu qui est insouciant, ignore les questions religieuses, comme si, il ne les jamais vues ni entendues. Il se résigne même à dire la vérité, à l'avouer. Comme le dit le noble coran, il agit .(comme un aveugle et sourd et muet (délibéré

Dans le monde de l'au-delà, les châtements sont du genre de l'incarnation des actes, des œuvres. Ceux, qualifiés d'aveugles, par les versets coraniques sont incapables de voir la Beauté ravissante du Vrai, ainsi que le visage resplendissant des croyants et bienfaits paradisiaques. Ils n'entreront pas, donc, dans le paradis. Cependant, une fois entrés, dans l'enfer, leurs yeux seront ouverts sur divers châtements. C'est ainsi que leur châtement à leur

encontre s'intensifie. Ces derniers avaient fermé, dans le monde d'ici-bas, leurs yeux sur la vérité et les réalités et s'étaient, totalement, plongés dans les apparences capricieuses et les désirs de monde. Donc, dans le monde de l'au-delà, la perception ne leur sera pas ôtée, au contraire, leur perception atteindra son paroxysme pour qu'ils se rendent, totalement, compte des affaires liées au monde invisible, comme l'existence de Dieu, la révélation, les anges, le paradis et l'enfer, des affaires que personne ne sera capable de nier ni de remettre en doute

.i] La sainte sourate 17, le verset 72]

.ii] La sainte sourate 20, les versets 124 et 125]

Réponse détaillée

Le corps de l'être humain est constitué de diverses dimensions et de force et d'aspects dont certains sont exotériques et certains autres sont ésotériques qui sont liés à l'être intérieur et à l'âme de l'homme. Des forces apparentes qu'on constate également chez des animaux, sont des moyens qui permettent à l'homme de jouir des désirs et d'assurer ses besoins. Ces forces constituent également un truchement qui fournit des informations au cœur, qui permet d'acquérir les connaissances, et de provoquer et de stimuler les émotions et les sentiments ; et c'est cela qui donne des orientations à l'homme, tout au long de sa vie. Si l'homme n'utilise pas ces moyens, correctement, pour traverser et franchir les étapes de la perfection, on ne peut pas le considérer comme celui qui ignore les bienfaits que Dieu lui a fournis. Il se résigne même à se montrer reconnaissant pour avoir reçu de tels bienfaits et de tels moyens qui peuvent, en cas d'un usage juste et correct, l'amener à bon port. S'il opte pour une telle attitude, cela n'est pas dû fait que ses yeux et ses oreilles ne fonctionnent pas, mais à son mauvais choix délibéré et à son refus de contempler et d'observer ce qui se passe autour de lui

C'est pour ce raisin que l'homme voit les signes de l'Existence de Dieu, et Sa Création, de Sa Miséricorde et de Ses Faveurs, mais, il n'Y croit pas. Il voit les signes et se rend compte de la sincérité et de la véracité et de la justesse du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), mais il refuse de le reconnaître, de le confirmer et d'obéir à ses instructions. Il voit les hadiths du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) ; il voit ses miracles et ses faits extraordinaires, mais les nie. En conséquence, il réfute la Wilâyat du représentant ; s'abstient de lui obéir ; au contraire, il se dresse contre lui. Faisant fi des remarques que Dieu et Son Messenger lui ont faites ; il ignore les signes portant sur la Résurrection, il nie l'existence de la vie dans l'au-delà ainsi que celle du paradis et de l'enfer. Si quelqu'un mène une telle vie dans le monde d'ici-bas, s'il se détourne de Dieu et de Son Messenger (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et se démarque des valeurs humaines et spirituelles, il sera privé dans le monde d'au-delà - qui est la scène de l'incarnation et de la personnification des actes ainsi que celle des récompenses et des châtements – de voir la Beauté ravissante du Vrai qu'Il soit exalté, ainsi que celle du prophète, des amis rapprochés de Dieu et des croyants. Il entrera, donc, dans l'enfer. Il sera ressuscité aveugle, au Jour du jugement dernier, tout comme il était aveugle dans le monde d'ici bas. Il sera, donc, privé d'entrer dans le paradis. Le noble coran aussi évoque les éléments inhérents : au monde d'ici-bas qui causent l'aveuglement dans le monde d'au-delà

Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour » de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement" .Il dira : O mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais? " 3[1] « Et quand aux Thamoud, alors nous les guidâmes ; mais ils ont mieux aimé l'aveuglement que la guidée. Pour ce qu'ils s'étaient acquis, donc, le Cri du châtement avilissant les saisit ». 4 [2] « Non, mais leur science sur l'au-delà tombe au plus bas. Là-dessus, plutôt, ils sont en doute ; là-dessus, plutôt, ils sont aveugles. ». 5[3] « Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge contre Allah? Ceux-là seront présentés à leur Seigneur, et les témoins (les anges) diront : "Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur". Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes, qui obstruent le sentier d'Allah (aux gens), cherchent à rendre tortueux et ne croient pas en l'au-delà. Ceux-là ne peuvent réduire (Allah) à l'impuissance sur terre! Pas d'alliés pour eux en dehors d'Allah et leur châtement sera doublé. Ils étaient incapables d'entendre; ils ne voyaient pas non plus ». 6[4] « Et pourtant aucun signe, parmi les signes de leur Seigneur, ne leur parvient sans qu'ils s'en détournent ! N'ont-ils pas déjà traité de mensonge la Vérité quand elle leur est parvenue?

Mais viendra un jour où ils auront des nouvelles de cela même dont ils se moquent » « Ils ressemblent à ceux qui allument un feu, éclairant ses alentours, Dieu emporte leur lumière et les laisse dans ténèbres, ils ne voient rien. Sourds, muets et aveugles, ils ne reviennent pas. » 7[5] « Si vous vous détournez, ne risquez-vous pas de semer ma corruption sur la terre et de rompre vos liens de parenté ? Ce sont ceux-là que Dieu n'admet pas. Il les rend sourds et aveugle leur vue ». 8[6] Il existe, également, des hadiths relatés des imams immaculés, dont l'Emir des Croyants, le vénéré Imam Ali (béni soit-il) qui portant sur ceux qui se sont aveuglés .dans le monde d'ici-bas

Le vénéré Imam Ali évoque le cas de ceux se bercent dans l'aveuglement jusqu'ils meurent. 9[7] Ici, il ne s'agit pas de l'aveuglement corporel, mais de l'aveuglement par le cœur. Au jour de la Résurrection, ils percevront leur aveuglement et ils se rendront qu'il s se trouvent dans un monde autre que le monde d'ici-bas. C'est pour qui, ils commencent à se plaindre et à protester, comme ils en avaient l'habitude dans le monde d'ici-bas où ils avaient opté pour l'obstination. 10[8] Ils seront ressuscités aveugles au jour de la Résurrection pour qu'ils soient privés du plaisir de voir la Beauté et la Majesté de Dieu et de voir aussi les amis rapprochés de Dieu et des croyants. Mais, une fois entrés dans l'enfer, leurs yeux seront ouverts pour qu'ils voient leur visage horrible ainsi que les gens de l'enger qui sont en train de subir un lourd châtiment. C'est ainsi que leur châtiment sera doublé. Certains gens mal intentionnés estiment, avec une étroitesse de vue qu'ici l'aveuglement est une allusion faite aux personnes non ? voyantes. Mais, une telle interprétation est, totalement fausse

Dans le monde de l'au-delà, les châtiments sont du genre de l'incarnation des actes, des œuvres. Ceux, qualifiés d'aveugles, par les versets coraniques sont incapables de voir la Beauté ravissante du Vrai, ainsi que le visage resplendissant des croyants et bienfaits paradisiaques. Ils n'entreront pas, donc, dans le paradis. Cependant, une fois entrés, dans l'enfer, leurs yeux seront ouverts sur divers châtiments. C'est ainsi que leur châtiment à leur .encontre s'intensifie

: Sources et références

Javadi Amoli, Abdallah ; Fîtrat dans le Coran, tome 12, Qom, 2000, p.p. 97-104, et -1
.139-140

Javadi Amoli, Abdallah ; « La connaissance dans le Coran », tome 13, Isra, Qom, deuxième -2
.édition, 1992, pp. 357-362

Tabatabaï, Seyyed Mohammad Hossein, Al-Mizan, Centre des Publications islamiques, -3
.Qom, tome 13, pp. 232-233 et tome 14, pp.314-316

Tayeb, Seyyed Mohammad Hossein, Al-Tayeb al-Bayan, tome 8, Ketabforoushi Eslami (-4
.Librairie islamique) , Téhéran, deuxième édition, pp. 287-388

.Ghara'ati, Mohsen, Tafsir-e-Nour, Dans le sentier de Dieu, Qom, Première édition, 1995 -5

Qomi Mashhadi, Mohammad Ibn Mohammad Reza, Kanz al-Daqayeq, Institut Tab va Nashr -6
(Ministère de la culture et de l'orientation islamique), Téhéran, première édition, 1411 de
.l'hégire lunaire, tome 7, pp. 463 et 523-524 et tome 8 ; pp. 368-371

Makarem Naser, Tafsir Nemouneh, Dal ul-Kotob al-islamiyat, Téhéran, 17ème edition, -7
.1995

.La sainte sourate 20, les versets 124-127 [1]

.La sainte sourate 41, le verset 17 [2]

.La sainte sourate 27, le verset 66 [3]

.La sainte sourate 11, les versets 18-28 [4]

La sainte sourate 6, les versets 4-5. , la sainte sourate 7, le verset 64, la sainte [5]

.ourate 2, les versets 17 et 18

.La sainte sourate 47, les versets 22 et 23 [6]

.CF : Atib al-Bayan, tome 18, pp. 287-288, Al-Mizanm tome 4, p, 314 [7]

La sainte sourate 20, les versets 124-127 [8]